



Donation maison justifié par paiement des annuités par hériter

Par **toto**, le **22/07/2010** à **22:21**

Bonjour,

Lorsque notre fils a voulu acheter une maison, nous avons pris le crédit pour lui puisque son dossier ne passait à la banque, et donc l'acte d'achat est à notre nom. Mais aujourd'hui nous voulons régulariser cet achat et lui faire une donation de cette maison puisque c'est lui qui remboursait le crédit. Est-ce possible ? quels seront les frais d'acte à régler et comment procéder?

merci de votre réponse

cordialement

Par **Marion2**, le **22/07/2010** à **23:04**

Bonsoir,

Vous prenez tout simplement rendez-vous avec un notaire.